
Assistance technique pour l'élaboration d'un cahier des Charges

TERME DE REFERENCE

Ligne budgétaire : VIH 590

Guén Alexis

17/05/2014

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Alliance Nationale pour la Santé et le Développement en abrégé « Alliance Côte d'Ivoire » est ONG de droit ivoirien qui œuvre pour une réponse communautaire durable aux besoins des populations en matière de santé et de développement. Elle a pour missions de soutenir l'action communautaire en matière de : (i) lutte contre le sida et les autres pandémies ; (ii) promotion de la santé y compris en situation humanitaire et en situation de sortie de crise ; (iii) protection des droits humains liés à la santé ; (iv) promotion du genre ; (v) lutte contre la pauvreté. Elle bénéficie en 2021 de sept (7) projets actifs que sont :

- ✓ *Projet NFM 3 VIH/TB financé par le Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et la paludisme ;*
- ✓ *Projet A4D, (Consortium avec Equal Acces et ACF) financé par USAID*
- ✓ *Projet Mi kankh Midiè, financé par Union Européenne*
- ✓ *Projet CaP TB financé par EGPAF à les Fonds /UNITAID*
- ✓ *Projet Multisectoriel de nutrition et du développement de la petite enfance financé par la Banque Mondiale à travers unité de coordination*
- ✓ *Projet GT « échange de Pair à pair et monitoring » financé par l'institut de la société civile en Afrique de l'ouest et du centre*
- ✓ *Projet de riposte nationale contre la COVID19, financé par la Banque Mondiale à travers l'unité de coordination des projets Santé*

Alliance Côte travaille avec une soixante d'organisations engagées en Côte d'Ivoire et dans la région AOC. Elle dispose d'un bureau de Daloa et d'une antenne à Abengourou. Elle met en œuvre une approche d'intervention dénommée « Approche intégrée durable » dont les quatre composantes sont : (i) Redevabilité, contrôle citoyen et résilience ; (ii) Prévention et promotion de la santé ; (iii) Soins et soutiens ; (iv) Gouvernance et renforcement de capacités. L'approche intégrée durable est une approche centrée sur nos bénéficiaires qui sont : (i) Adolescent (es) et jeune(s) ; (ii) Homme de plus 25 années ; (iii) Femmes enceinte et partenaire ; (iv) Personne vivant avec le vih ; (v) Patients Tuberculeux ; (vi) OEV ; (vi) Femme ; (vii) Homme ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes ; (viii) Travailleuses du sexe ; (ix) Usagers de drogue ; (x) Jeunes filles victimes d'exploitation sexuelle ; (xi) Prisonnier ; (xii) transgenre ; (xiii) Organisation de la société civile. Alliance Côte d'Ivoire utilise deux modalités de mise en œuvre :

1. **Mise en œuvre directe par Alliance Côte d'Ivoire** à travers les (bureau Abidjan, Bureau Daloa, Antenne)
2. **Mise en œuvre en cascade** à travers la sélection de grosses ONG régionales ou départementales

Le choix des partenaires de mise en œuvre se fait à travers le processus suivant : (i) Appel à projet ou à manifestation d'intérêt ; (ii) Analyse des dossiers ; (iii) Analyse des capacités ; (iv) Contractualisation ; (v) Suivi de la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités ; (vi) Evaluation ; (vii) Renouvellement en cas de satisfaction.

Alliance Côte d'Ivoire pour le suivi et la mise en œuvre de l'ensemble de ses projets dispose d'un système de suivi et évaluation dénommé SIRA « **S**ystème **I**ntégré de **R**apportage de **A**lliance Côte d'Ivoire ». Ce système comprend deux sous système, un sous système interne et un sous-système externe. Le sous-système interne comprend l'ensemble des interactions entre les différents services (Programmes, Suivi et évaluation, Gestionnaire de subvention) à travers le plan de suivi de la mise en œuvre (PSM), le Plan de Suivi de l'Appui Technique (PSAT).

Le PSM permet de suivi la mise en œuvre des interventions et réalise le suivi budgétaire par entité de mise en œuvre à travers cinq indicateurs :

1. Taux de consommation budgétaire

2. Taux d'exécution des activités non démarrées
3. Taux d'exécution des activités partiellement réalisées ;
4. Taux d'exécution des activités entièrement réalisées
5. Budget disponible par ligne budgétaire

La PSAT permet de faire le suivi de l'appui technique réalisé par Alliance Côte d'Ivoire à travers les actions suivantes :

1. Le suivi du plan de renforcement des capacités par entité de mise en œuvre
2. Le suivi des recommandations issues des missions de supervisions des acteurs par entité de mise en œuvre
3. Le suivi des recommandations issues des missions de validations des données par entité de mise en œuvre
4. Le suivi des recommandations issues des missions d'audit de la qualité des services par entité de mise en œuvre
5. Le suivi des recommandations des missions d'audit de la qualité des données par entité de mise en œuvre

Le sous-système externe comprend l'ensemble des interaction avec les partenaires de mise en œuvre. Il se traduit par cinq composante :

1. Sira base de données
2. PR Dashboard
3. ArcGIS
4. M-TBVIH
5. Tableau Software

Composante système externe	
PR Dashboard	C'est un outil qui analyse de la performance de Alliance Côte d'Ivoire et de ses partenaires de mise en œuvre à l'aide de codes couleurs et de menus déroulants permettant une analyse en profondeur des indicateurs programmatique, financier et de gestion : Alliance Côte d'Ivoire peut ainsi identifier les problèmes en amont et prendre les mesures nécessaires pour rétablir la bonne performance du projet.
Tableau Software	C'est une plate-forme d'analyse visuelle des données en transformant la façon dont nous utilisons les données pour résoudre les problèmes. Il permet à Alliance Côte d'Ivoire de tirer le meilleur parti des données collectées.
M-TBVIH	C'est une plateforme de collecte et de sensibilisation des patients qui réponds aux besoins spécifiques de : <ul style="list-style-type: none"> ✓ relancer les malades TB et VIH sur le respect des ordonnances et des rdv avec les médecin ✓ Sensibiliser les malades TB et VIH, Assurer le suivi des malades, de réaliser des Sondage, et de faire des quizz ✓ Disposer de données statistiques et indicateurs d'aide à la décision sur le suivi des patients ✓ Avoir un aperçu de la mobilité des patients et mener des actions dans ce sens La particularité de cette plateforme c'est quelle utilise des tablettes et des smartphome pour la collecte de données. Région sanitaire d'intervention : SUD COMOE
ARCGIS	C'est un outil d'analyse et de cartographie des données. Cet

	Sira Base	<p>outil permet la projection géospatiale des données par district</p> <p>La base de données principale de Alliance Côte d'Ivoire qui contient l'ensemble des données produites à partir des projets mis en œuvre. Il est constitué de plusieurs parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Fichiers de données conçues à partir de Excel pour chaque entité de mise en œuvre ✓ Fichiers de données consolidées conçues à partir de Excel ✓ <i>D'un logiciel pour la gestion des données dont le développement a été arrêté.</i>
--	-----------	---

L'objectif de Alliance Côte d'Ivoire est de permettre une exploitation complète de son dispositif de suivi et évaluation SIRA.

II- AXES STRATEGIQUES DE CETTE MISSION

Alliance souhaite faire appel à candidature pour deux consultants consultant dont la tâche s'articule autour de 2 enjeux spécifiques :

1. Le cadrage des besoins détaillées auprès des différents services et bureaux de Alliance Côte d'Ivoire ainsi que des partenaires de mise en œuvre ;
2. Evaluation du SIRA ainsi que l'élaboration d'un cahier des charges

Les consultants réaliseront les tâches suivantes :

- ✓ Des interviews des staffs programmes et suivi et évaluation de Alliance Côte d'Ivoire et des partenaires de mise en œuvre ;
- ✓ Analyseront le SIRA
- ✓ Consultations des rapports progrès aux bailleurs et des analyses réalisées ;
- ✓ La revue de l'ensemble des outils utilisés par les services programme et suivi et évaluation.

III- OBJECTIFS ET CHAMP DE LA CONSULTANCE

- a. Il s'agit d'élaborer un cahier des charges pour la réalisation du logiciel pour la gestion des données (sira base) interopérable avec l'ensemble des outils du SIRA (Sous système interne et sous-système externe).
 - i. Cette interopérabilité consistera à faire le suivi des outils du sous système interne à travers Sira ainsi que la production des statistiques par entité de mise en œuvre, par services, par staff
 - ii. Cette interopérabilité consistera aussi à faire de sira base la source de données des outils du sous-système externe.
- b. Il s'agira d'élaborer un cahier de charge pour la réalisation d'une plateforme collecte interopérable avec sira base, utilisant des smartphones dans la zone d'intervention du bureau régionale de daloo.
 - i. Cette plateforme collectera les données produites par les ASC Coach sur le terrain à travers des smartphones ;
 - ii. Les données devront subir un processus de contrôle qualité des données à trois niveaux (PMO, Bureau régional, Alliance Côte d'Ivoire)
 - iii. Une fois les données validées, ils seront utilisés par l'ensemble des outils du SIRA
- c. Le cahier des charges a pour objet de fixer les conditions générales pour faciliter dans une seconde étape le choix d'un groupe de consultant spécialiste en informatiques ou une association œuvrant dans le domaine de l'informatique pour la conception, le développement, la mise en œuvre et la mise à jour périodique de système.

IV- PRESTATIONS A FOURNIR ET ETAPES DE REALISATION

Les consultant(e)s veilleront à obtenir une validation formelle de l'équipe de l'équipe de Alliance Côte d'Ivoire, qui constituent le comité de suivi, à chacune des étapes suivantes :

a) Phase 1 : Orientations et définition de développement système d'information (SI)

1.Objet :

- ✓ Définir les grandes lignes du sira base. Sur les plans métier, fonctionnel, applicatif et technologique ;
- ✓ Définir les grandes lignes de la plateforme de collecte. Sur les plan métiers, fonctionnel, applicatif et technologique ;
- ✓ Définir les grandes lignes d'évolution des processus opérationnels

2.Consistance :

- ✓ Définition du plan d'urbanisation du SI : architecture fonctionnelle, architecture applicative, architecture technique ;
- ✓ Identification des scénarii, points forts, risques, mesures préalables, actions d'accompagnement ;
- ✓ Organisation d'une réunion pour la présentation des principaux composants du SI et des différents scénarii.

3.Livrables :

- ✓ Compte-rendu des réunions
- ✓ Rapport d'orientations du scénario de développement du SI

b) Phase 2 : Elaboration de termes de références et du cahier des charges techniques et administratifs de la solution en vue de lancer un appel d'offres

1.Objet :

- ✓ Définir l'ordonnancement et les grandes échéances ;
- ✓ Elaborer les termes de références : portefeuille du projet, planification générale, budget, ressources, actions et mesures d'accompagnement, plan de conduite du changement (communication, formation)
- ✓ Décrire les structures de suivi et de réalisation du SI ainsi que son fonctionnement

2.Consistance :

- ✓ Identification des actions pour la réalisation de la future solution ;
- ✓ Priorisation des actions et planification générale et annuelle, définition des échéances et budgétisation
- ✓ Liste des actions d'accompagnement et Plan de conduite du changement
- ✓ Organisation d'une réunion avec Alliance Côte d'Ivoire pour la présentation des actions pour permettre aux responsables d'arrêter les priorités.
- ✓ Rédaction du cahier des charges du champ de la consultance

3.Résultats :

- ✓ Les actions sont identifiées et planifiées ;
- ✓ Les actions d'accompagnement identifiées et approuvées ;
- ✓ Les termes de références techniques et administratifs sont établis
- ✓ Le plan de conduite de changement élaboré et approuvé ;
- ✓ Les structures de suivi et de réalisation de la solution décrites et approuvées.

4.Livrables :

- ✓ Cahier des charges du champ de la consultance et les pièces nécessaires pour lancer un appel
- ✓ Plan de conduite du changement, liste des actions d'accompagnement et leur budgétisation.
- ✓ Compte-rendu des réunions.

VI- DATE ET LIEUX D'EXECUTION DE LA MISSION

Tout soumissionnaire doit proposer :

- Un programme de travail précisant la méthodologie et le calendrier de mise en œuvre ;
- Les délais de transmission des rapports.

Les experts seront appelés à réaliser des réunions et missions au sein du bureau régional basé à Daloa et au sein des partenaires de mise en œuvre dans les régions sanitaires en dehors d'Abidjan. Les déplacements et l'hébergement de l'expert (dans le cas où ils excèdent 1 jour) en dehors d'Abidjan pour les besoins de la mission seront pris en charge par Alliance Côte d'Ivoire. Le nombre de jours sera validé par l'équipe de suivi.

La mission objet de ce présent terme de référence se déroulera sur une période d'un mois et demi (1.5 mois) soit 45 Jours. La date de démarrage des interventions sera fixée par Alliance Côte d'Ivoire lors de la négociation du contrat. Le travail pendant cette mission se déroulera du lundi au samedi de 8H à 17H.

VII- QUALIFICATION ET PROFIL DES EXPERTS

En raison de la nature de la mission, peuvent participer à cette consultation (1) experts sénior et (1) expert junior développeurs d'application et de système d'information ayant :

- Une expérience professionnelle pertinente de 7 ans au minimum (Expert Sénior) et 5 ans minimum (5) expert junior dans le domaine des systèmes d'Information, du développement et déploiement d'application informatique ;
- Idéalement dans un poste de management dans le domaine de la conception et de la mise en œuvre/coordination de projets SI
- Une bonne connaissance des acteurs et des institutions travaillant sur les questions de santé et de développement ;
- Avoir participé à des actions et projets similaires ; Ils/elles devront également :
 - Connaître la méthodologie de la conduite de projet et avoir une expérience en tant que chef de projet.
 - Être disponible pour des déplacements à l'intérieur du pays

VIII- PROPOSITION DE PRESTATION

Le dossier de proposition de prestation sera composé de :

- Une lettre de candidature, dûment datée et signée ;
- Toute information attestant de l'expérience et des compétences du candidat le qualifiant pour exécuter les dits services (CV) ;
- Un programme sommaire de la méthodologie préconisée pour l'exécution de la mission (dûment daté et signé) ;
- Une proposition financière ; l'honoraire de chaque expert ne doit pas dépasser 100 000 FCFA/ Jour
- Une copie des documents justifiant l'expérience acquise par les candidats ;
- Une description de 3 projets similaires exécutées par le soumissionnaire avec les attestations de bonne exécution (ABE).

IX- MODE DE SELECTION DES EXPERTS

Pour cette mission, deux consultants individuels seront choisis, sur la base des critères suivants :

1. Qualifications à caractère général (formation, diplômes, années d'expérience, postes occupés, etc.) de chaque expert
2. Qualifications pour la mission (missions similaires ou en rapport étroit, études, formation et expérience dans le secteur, etc.)
3. Connaissance du contexte :
4. Production d'ABE pour les projets similaires

Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidats selon les critères suivants :

CRITERES	NOTATION
Carrière professionnelle pertinente pour la mission	40
Participation à des missions similaires, production d'ABE	45
Diplômes et qualifications pertinents pour la mission	40
Expériences générales du consultant	10
	135

Un Procès-Verbal de classement des candidats est rédigé au terme de la sélection. Un score minimal de 94,5/135 est requis.

Toute candidature ayant un score nul dans l'une des trois premières rubriques est éliminée de la sélection, indépendamment de son score final. Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec les experts consultants. Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission ;
- L'approche méthodologique ;
- Le contenu des livrables ;

XI- CONFIDENTIALITE

L'expert retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

XII- PROPRIETE

L'ensemble des prestations relatifs à cette mission ainsi que les documents y afférents demeurent la propriété exclusive de Alliance Côte d'Ivoire.

XIII- INSTRUCTION AUX POSTULANTS

Les propositions techniques et financières doivent être déposées sous plis fermés au plus tard le Vendredi 04 Juin 2021 à 13 heures 00 à l'adresse géographique indiquée ci-après portant la souscription suivante :

Recrutement de deux experts : Assistance technique pour la Conception d'un cahier des charges

A l'attention de Madame la Directrice Exécutive :

*Alliance Côte d'Ivoire, II Plateaux,
7è tranche, après le bureau Sodeci en allant au quartier Zinzou,
08 BP 2046 Abidjan 08
Tel : +225 27 22 52 85 70*